

Plan d'action de la Politique d'égalité de la municipalité de Sayabec (2011-2013)

Objectif	Moyen	Résultats attendus
1. Favoriser une plus grande participation citoyenne à la vie de la communauté	Mettre en place une halte-garderie lors de la tenue d'événements	Une halte-garderie est disponible et fréquentée lors d'événements municipaux (ex : 5 à 7 municipal)
2. Optimiser une communication efficace et inclusive en tenant compte des différences	A. Participer à une formation en rédaction épiscopale offerte par la TCGFBSL	Les principales personnes qui transmettent des informations écrites auront suivi la formation
	B. Varier les moyens de diffuser l'information afin de les rendre accessibles au plus grand nombre de personnes possible	Les communications seront disponibles dans les journaux, le publi-postage, le feuillet paroissial, la radio et la télé communautaire, de même que sur le site web de la municipalité et le babillard devant l'aréna
3. Favoriser la conciliation travail-famille-implication sociale	A. Ouverture des services à des heures plus flexibles	Le centre de conditionnement physique, la bibliothèque offriront des blocs d'heures adaptés à des clientèles ciblées
	B. Offre de congés familiaux dans les contrats de travail	Les parents pourront mieux répondre aux besoins ponctuels des enfants et de leurs proches âgés

	C. Flexibilité dans le choix des dates de vacances	Les dates de vacances des conjoints pourront coïncider et favoriser la vie familiale
4. Connaître les besoins différenciés des femmes et des hommes	A. Utiliser l'ADS dans les sondages, consultations, documents et projets	Des données sexuées seront disponibles dans les portraits, les analyses de situation et les prises de décisions
	B. Offrir une formation sur l'analyse différenciée selon les sexes	Les instances décisionnelles, consultantEs et chargéEs de projets seront à même d'utiliser l'ADS
5. Adopter la Charte des valeurs pour des municipalités équitables	Présenter une résolution en ce sens au conseil municipal	Sayabec fera partie de la soixantaine de municipalités et MRC du BSL à avoir adopté ces principes favorisant l'égalité et l'équité. Adoptée le 7 novembre 2011.
6. Favoriser la sécurité des citoyenNEs dans les rues de la municipalité	Faire vérifier l'éclairage dans les rues et les endroits stratégiques	Ajouter de l'éclairage dans les endroits ciblés pour augmenter la sécurité de la population